

Mémoire sur le Projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints

Présenté au Bureau des audiences publiques sur
l'environnement (BAPE)

Par Susie Navert

Propriétaire d'une résidence secondaire au

Saint-Michel-des-Saints

Résidence principale :

Février 2020

À titre d'information :

Administratrice de l'Association des propriétaires de Pointe-Fine

Administratrice de L'Association de la protection du Lac Taureau

C'est en tant que citoyenne que je souhaite donner mon avis, et surtout partager mes préoccupations concernant le projet minier Matawinie à Saint-Michel-des-Saints (SMDS).

Ma famille et moi occupons depuis 40 ans un terrain sur la Pointe-Fine, qui est un secteur de villégiature de cet inestimable bijou qu'est le Lac Taureau. Nous avons vécu l'effervescence économique créée par l'attribution des terrains de la Pointe-Fine et les constructions de chalets qui s'en sont suivies au début des années 80. Nous avons ensuite assisté au déclin du secteur de la foresterie, à la fermeture de la scierie, des usines de bois, à la période de latence où la région se cherchait une vocation et enfin à la lente expansion de l'industrie touristique de SMDS.

Par le biais de mon implication aux conseils d'administration de deux associations locales où j'agis en fonction de mon amour de la nature, de mes valeurs de respect du bien commun et de l'environnement, j'ai participé, indirectement, à la création du merveilleux Parc régional du Lac Taureau. J'ai aussi vu la région se réorganiser et enfin se trouver une nouvelle vocation : le tourisme. D'année en année, je l'ai vue faire des progrès pour protéger son joyau, le Lac Taureau, tout en développant des activités touristiques liées à la nature et au plein air.

De fait, reconnue depuis plusieurs décennies comme étant un territoire de chasse et de pêche, la grande région de SMDS l'est aussi pour sa nature, ses grands espaces, ses pistes de motoneiges et de véhicules tout-terrain. Ce qui caractérise particulièrement le Parc régional du Lac Taureau, ce sont ses plages de sables, le camping qui s'est développé de façon harmonieuse ces dernières années et ses activités de plaisance. Les activités non motorisées tels le canot et le kayak prennent une place de plus en plus intéressante, tout comme les randonnées pédestres. On y voit aussi de plus en plus de cyclistes, ce qui prendra sûrement de l'ampleur lorsque la très attendue route 3, qui sera panoramique et à vocation touristique, reliera St-Donat et SMDS via le parc du Mont-Tremblant.

<https://lanaudiere.ca/fr/blogue-lanaudiere/annonce-projet-route-3-panoramique/>

Concernant le projet minier, quel ne fut pas mon étonnement d'entendre qu'un projet de mine à ciel ouvert se dessinait à quelques kilomètres à peine de la municipalité et du Parc régional du Lac Taureau! Ma première réaction a été : Mais qu'est-ce que cela a à voir avec l'enlignement que s'est donnée la région après toutes ces années à se chercher une nouvelle vocation? En quoi est-ce compatible avec cette vocation touristique qu'elle s'est donnée? Cette mine ne vient-elle pas justement en contradiction avec cette vocation? Quel impact aura-t-elle sur la faune, la flore, l'eau souterraine, l'eau des rivières et des lacs?

Pour avoir réponse à mes questions, je me suis donc intéressée au dossier de la mine depuis la rencontre publique organisée par Nouveau Monde en septembre 2016. Je n'ai pas d'expertise dans le domaine et pas plus de qualifications techniques pour bien évaluer la complexité d'un tel projet. Je laisse donc à mes co-concitoyens le soin de faire ressortir au BAPE ce genre de préoccupation. Cependant, ma formation et mon expertise en sciences humaines me permettent de déceler incohérences et contradictions, tout comme ma connaissance de la région me permet de tirer certaines conclusions. Ainsi, mon sentiment au sortir de cette première rencontre a été d'avoir assisté à un gros spectacle... bâti sur pas grand-chose de solide.

Certes, le promoteur se veut rassurant, mais je ne peux lui accorder ma confiance, devant sa fausse transparence, ses contradictions, voire ses mensonges. J'ai aussi d'importants questionnements sur le sérieux de l'implication du maire de la municipalité qui est rentré tête baissée dans ce projet « parce que ça va amener des jobs », tout en semblant se fier uniquement sur l'expertise du promoteur et qui, de surcroît, rejetait du revers de la main les dangers environnementaux ou de santé qui pourraient survenir.

À chaque rencontre (environ 5-6) où j'ai vu le prometteur présenter et défendre son projet, j'ai eu le même sentiment que le projet se bâtissait au fur et à mesure, à la lumière de ce qui sera nécessaire pour avoir l'acceptabilité sociale, et non à la lumière de ce qu'il faudra pour protéger l'environnement.

Quelques autres exemples qui m'ont fait perdre confiance :

- Quand le promoteur affirme lors d'une entrevue que le projet n'est pas dans le bassin versant du Lac Taureau, alors que c'est faux;
- Quand il vend son projet en prétendant que la 2^{ème} transformation du graphite se ferait à SMDS dans une 2^{ème} usine, à la sortie de la 1^{ère} usine produisant le concentré de graphite... pour finalement investir à Bécancour pour cette 2^e usine; à noter qu'au début du projet, SMDS avait besoin d'amener des emplois, alors que maintenant, elle est en besoin de travailleurs pour combler les emplois disponibles.
- Quand dont la faisabilité de projet minier tout électrique m'apparaît des plus ambiguë ;
- Quand le promoteur se sert d'un sondage biaisé pour prétendre que 89% de la population appuie le projet... et fait faire un 2^e sondage biaisé de la même manière;
- Quand le maire nous annonce qu'un comité sera composé d'experts indépendants... et qu'il ne l'est pas;
- Quand apparaît dans la liste des membres du comité d'accompagnement 2019 que NMG a fourni au BAPE le 11 février 2020, le nom de deux membres de la communauté Atikamekw qui n'y ont assisté qu'une seule fois, et ce en 2017.

La liste des membres comprend, entre autres, les personnes suivantes :

Pierre Boucher, conseil de la Nation

Glenn Dubé, conseiller, conseil des Atikamekw de Manawan

Or, selon les 10 compte-rendus des réunions du comité d'accompagnement présents sur le site de NMG (la 11^e étant le compte-rendu d'une rencontre d'information publique), M. Boucher n'a assisté qu'à la toute première, le 16 juin 2017. Pour sa part, M. Dubé n'a été présent qu'à la 3^e rencontre du comité, soit le 19 octobre 2017. Pour les sept réunions subséquentes, soit du 8 février 2018 au 17 septembre 2019, ces deux personnes étaient absentes et aucune autre personne de la nation Atikamekw ne les remplaçaient à ce comité d'accompagnement.

Pourquoi NMG n'a-t-il pas retiré leur nom de ce comité, alors qu'ils n'ont pas été présents du tout en 2019, ni même en 2018 d'ailleurs? Parce que ça paraît bien de les y laisser?

En somme, je ne peux personnellement pas approuver un projet qui ne cadre pas avec la vocation de la région, qui bouleversera et défigurera à tout jamais un secteur touristique prisé, qui détournera les villégiateurs du secteur, ceux-là même qui sont venus dans cette région pour trouver le calme et la paix, pour être en harmonie avec la nature.

Je ne peux approuver un tel projet qui est dans le bassin versant du Lac Taureau, lequel n'est qu'à quelques kilomètres du site de la mine. Le promoteur a beau prétendre qu'il prendra des précautions, qu'il y a des règles gouvernementales à suivre, je ne peux lui accorder ma confiance pour les raisons évoquées plus haut et pour d'autres que feront ressortir mes co-concitoyens dans leurs mémoires. Je ne peux non plus me fier sur les inspections gouvernementales dont les amendes ne semblent pas décourager les minières d'outrepasser leurs droits si on se fie à l'expérience d'autres mines, notamment celle de Malartic.

Tous ces bouleversements que causeraient l'exploitation de la mine de graphite à SMDS, sur une période quand même brève de 25 ans, laisseraient une telle empreinte sur le paysage, sur la vie des gens, sur la faune, la flore, et de plus détournerait de façon significative la région de la vocation qu'elle s'est donnée! Cela n'en vaut pas la peine.

Je tiens à préciser que si le promoteur avait choisi d'exploiter les autres gisements qu'il a découvert et qui se trouvent plus loin du secteur habité et du Lac Taureau, mon acceptabilité aurait été toute autre.